

**Projet de CR de la réunion du COPIL du RFSA du 27 Septembre 2017**

**A l’Institut PASTEUR (25-28 Rue du Dr Roux, 75015 Paris)**

**10h - Accueil**

L’Institut Pasteur est remercié pour héberger cette réunion et permet au SIMV d’élargir aux membres du RFSA cette journée de rencontres avec les industriels et, au-delà, les parties prenantes de la santé animale.

**Adoption du dernier CR**

Celui-ci intègre les remarques reçues et est approuvé.

**Nouveau site internet : présentation et méthodologie de fonctionnement (JLH)**

La maquette du nouveau site développé par le SIMV est présentée.

L’accès à l’ancien site sera sauvegardé, permettant l’accès aux archives au niveau de chaque Groupe.

Il est convenu de se donner un mois de consultation pour recueillir les observations des membres.

**Action** Secrétariat.

**Révision des documents de base (métiers / plan d’action : méthodologie)**

De la même façon, ce nouveau site donne l’opportunité de revisiter les documents de base. Le secrétariat transmettra au COPIL en consultation une proposition de version actualisée de ces documents, l’objectif étant de recueillir les nouveaux besoins des membres, et de disposer d’une version finale en fin d’année.

**Action** Secrétariat.

**Ecoantibio : consultation du GT du RFSA**

* **Projets de recherche retenus au titre de l’appel à projets 2017 (DGAL)**

L’appel à projet a connu un certain succès et conduit à 80 projets actions ou recherche.

74 de ces projets ont été jugés recevables, dont 35 projets actions (les autres sont des projets recherche).

Ils ont été transmis à 14 experts pour notation et les membres du COPIL d’Ecoantibio ont été sollicités.

Concernant l’évaluation des projets, un comité de sélection composé d’experts s’est réuni le 6 septembre dernier sous la présidence d’un membre du CGAAER pour procéder à un classement.

L’enveloppe budgétaire est de 2 m€/an mais, au cours de l’année 2016, l’influenza aviaire en avait déjà mobilisé une partie. 20 projets - les mieux notés - ont été retenus par le comité de sélection qui les a soumis à la DGAL (pour un montant de 870 k€ : 365 k€ action, 505 k€ recherche).



Le budget des projets de recherche d’Ecoantibio 1 aura mobilisé 6,7 millions d’euros (70 % de l’enveloppe sur 8 M€), répartis à 70% sur 3 pilotes pour 4,7 M€ (ANSES, ACTA, SIMV), sur des projets de recherche plutôt que sur des projets d’action. Il reste donc 1,3 M€ non engagés.

Il va y avoir une rallonge au budget 2017, avec une possibilité que cela profite au plan Ecoantibio, et donc permette de « repêcher », en 2018, des projets non retenus au-delà des 20 projets sélectionnés.

Le COPIL adresse à la DGAL des recommandations des membres du comité expert :

* Etablir un cahier des charges pour l’analyse des dossiers ;
* Disposer de plus de temps pour relire les documents : pour permettre d’organiser une consultation en interne de chaque organisme pour l’analyse des dossiers, afin d’éviter qu’une seule personne par organisme réalise ce travail ;
* Fixer les dates le plus tôt possible pour s’organiser ;
* Revoir la composition du comité de sélection, trop restreinte cette année au regard des années précédentes.

La DGAL remercie les experts et va améliorer la méthodologie pour l’avenir (le lancement Ecoantibio 2 ayant perturbé l’appel à projet).

Pour le prochain appel à projet :

* Comité de sélection : moins restreint et plus de parties prenantes que cette année ;
* Besoin de fixer des dates plus tôt.

**Action** Julien FAISNEL

Une réunion des pilotes est prévue avant la fin de l’année.

* **Audit commission européenne**

En mars dernier, la Commission européenne effectuait en France une mission de collecte d'informations sur l'utilisation prudente des antibiotiques chez les animaux.

L'objectif de la Commission était de recenser les actions prises dans la lutte contre l'antibiorésistance dans le domaine de la médecine vétérinaire, d'identifier les initiatives et bonnes pratiques prises par les acteurs publics et privés, avec quels résultats et quels freins. La Commission mène ce type de mission dans la plupart des Etats membres. A cette occasion, la DGAL a présenté le Plan Ecoantibio, politique publique du ministère de l'agriculture s'inscrivant dans son projet agroécologique. Les premiers bons résultats d'Ecoantibio ont été mis en avant, tant en termes de réduction des usages d'antibiotiques vétérinaires (-20% en 4 ans sur la période 2012-2016), que sur les mesures incitatives mises en œuvre : les formations initiales et continues des vétérinaires et des éleveurs, ou encore les campagnes nationales de communication ("*Les antibiotiques, pour nous non plus, c'est pas automatique*" par exemple). Les exigences réglementaires issues de la loi d'avenir pour l'agriculture ont également été détaillées. Ces premiers bons résultats étant à inscrire dans la durée, le Plan Ecoantibio2 a également été présenté. La mission comportait une phase à la DGAL, avec les représentants professionnels et ceux des autres ministères impliqués dans Ecoantibio, et une phase de terrain dans les services déconcentrés, dans des cabinets vétérinaires et des élevages.

Dans son rapport, la Commission européenne conclut : "*Un certain nombre d'aspects des mesures instaurées en France et visant à encourager l'utilisation prudente d'antimicrobiens chez les animaux pourraient servir d'exemples de bonnes pratiques potentielles pour d'autres Etats membres*".

O. DEBAERE évoque quelques points du rapport (mention du Résapath notamment) et remercie tous les membres du RFSA qui ont participé à cet exercice. Il souligne combien le pilotage du plan avec toutes les parties prenantes a été un facteur de succès.

Le rapport de la Commission européenne est publié sur le site de l’UE.

* **Campagne de sensibilisation « Les antibios, comme il faut, quand il faut » lancée en septembre 2017**

Campagne relayée sur les réseaux sociaux : twitter, Facebook…

Colloque interministériel le 16 novembre 2017 : *comment communiquer sur la lutte contre l’antibiorésistance* ?

Au-delà de ce colloque, toutes les initiatives qui pourraient intéresser les membres du RFSA seront relayées par le secrétariat.

C. BRARD mentionne :

- les Journées Occitanes sur l'antibiothérapie (une invitation sera envoyée au COPIL suite à la réunion) ;

- les réunions régionales organisées sur ce thème : Normandie, Bourgogne-Franche Comté ;

- la journée de la SNGTV du 14 novembre à l’OIE sur *« l’utilisation raisonnée des antiparasitaires à l’horizon 2020-2025 »,* qui se veut une journée de réflexion technique avec un objectif : maintenir un arsenal thérapeutique efficace.

Le comité de suivi Ecoantibio se réunira le 12 décembre (réunion des pilotes 15 jours avant environ).

Il serait souhaitable que les ministères communiquent largement sur les bons résultats du premier plan Ecoantibio.



**GT 1 disponibilité AT CB**

* **Retour sur le dernier CR**

**Suite de la cartographie : point d’étape (ANMV) – animaux de compagnie**

**Carences thérapeutiques**.

J.P. ORAND et F. DEMAY présentent un point de situation.



L’objectif reste de mettre à jour la cartographie des carences thérapeutiques avec les réponses des industriels.

Une journée est prévue au 1er trimestre 2018 à l’ANMV avec les acteurs de la filière aviaire sur les gaps thérapeutiques. Ce travail a été réalisé en filières aquacole et équine.

La première journée organisée avec les parties prenantes à l’ANMV, le 21 septembre, a abordé la question des ruptures.

Concernant les vaccins (modalités de délivrance des AMM, gaps), les travaux n’avancent pas aussi vite au niveau européen que le souhaiterait l’ANMV, mais ils continuent de progresser quand même sous l’impulsion de l’ANMV.

L’ANMV indique qu’elle procède au cas par cas lors d’une rupture qui nécessite de recourir à la procédure d’importation.

Un courrier du GDS de l’Aveyron devrait arriver à l’ANMV reprenant tous les éléments rassemblés pour procéder à une évaluation relative à un défaut présumé de qualité (contamination présumée par virus BDV) d’un vaccin avec l’autorisation d’importation (Overvac - AMM en Espagne -), suite à une rupture du vaccin Ecthybel. Ceci impacte le statut des agneaux d’engraissement de race Lacaune.

* **Autovaccins**

Un arrêté ministériel a été publié en début d’année, qui autorise de nouveau les autovaccins chez les ruminants, sous conditions.

La rédaction d’une guide de bonnes pratiques de prélèvements et de prescription a été confiée à la SNGTV. Les travaux sont en cours de finalisation en lien avec l’ANMV.

* **Réforme réglementaire européenne**

L’ANMV a noté une accélération des travaux sous la présidence maltaise, l’objectif ayant été de finaliser le texte sous ce mandat. Début septembre, aura lieu la dernière réunion « technique » au niveau du Conseil.

Le « Trilogue » -Commission, Conseil, Parlement / rapporteur- va se mettre en place en 2018 sous la présidence bulgare. Le « Paquet législatif », qui comprend les travaux sur le texte pour les aliments médicamenteux, a été repris sous la nouvelle Présidence Estonienne.

L’ANMV détaille certains points particuliers :

* Impact pour la disponibilité MV :
  + Cascade : révision des temps d’attente (moins longs) ;
  + AMM marché limité et conditions de délivrance exceptionnelle : AMM facilitées avec révision à 1 ou 2 ans ;
  + Amendement protection des données d’AMM pour les nouveaux produits et les extensions des AMM anciennes : l’ANMV essaie de le faire passer ; espoir d’aboutissement ;
  + Nouvelles thérapies - base réglementaire : «les  travaux portent leur fruit » ; pas encore de texte final – toujours en phase sur les amendements ;
  + Médicaments à base de plantes : pas réussi à avancer sur ce point. Pour rappel, il existe un avis de l’ANSES -traduit en anglais et porté à l’EMA- : l’ANMV essaye de lever les obstacles.
* **Ruptures : point de situation – retour sur les recommandations de la journée ANMV du 21/09**

L’ANMV est mobilisée sur ce dossier et a organisé un atelier pour réunir tous les parties prenantes et réfléchir à toutes les solutions envisagées.

3 axes d’amélioration ont été identifiés :

* Une meilleure communication et une meilleure information sur les ruptures sur le site ANSES ;
* Règles à définir pour éviter le risque de sur-stockage (mesures de contingentement avant communication ?) ;
* Etude de solutions alternatives.

L’ANMV confirme la création :

* D’un Groupe de travail avec les parties prenantes : industrie, vétérinaires, distribution en gros ;
* D’une liste de médicaments d’importance critique, faite avec le SIMV, pour fin janvier (matières premières, position des spécialités sur le marché) ; l’objectif est de définir des axes prioritaires.
* **Réflexion sur la reprise des travaux du GT Abeilles**

Après avoir repris l’historique de l’implication du RFSA dans ce dossier, à la demande de la DGAL, et les causes de suspension de nos travaux, G. SALVAT informe le COPIL de l’intérêt manifesté par certains membres de réactiver ce dossier.

Une première réunion devrait se tenir avec les ministères de tutelle, l’ANSES et le SIMV pour faire le point sur les différentes initiatives en cours sur ce dossier et clarifier le besoin ou non d’un GT actif au sein du RFSA, et sur quelle feuille de route. S’il est confirmé de réactiver ce groupe de travail, il est évoqué la possibilité de l’articuler avec la journée abeilles de l’ANSES du 5 décembre. La réunion du groupe expert apicole du CNOPSAV se tiendra le 26 octobre.

Le projet d’arrêté dispensant de prescription les médicaments à base d’acide oxalique et d’amitraze fait l’objet de discussion. Ce texte va à l’encontre de l’objectif de renforcer l’implication des vétérinaires dans le suivi sanitaire de la filière.

**Action**  ANMV et secrétariat

* **Diagnostics rapides à la ferme : introduction GS ANSES, proposition de méthodologie.**



La présentation suscite un intérêt du RFSA et pose en effet des questions sur 2 dossiers complexes :

* Qualité des tests rapides ;
* Harmonisation Européenne des contrôles de mise en marché (absence de norme européenne).

Les membres du SIMV intervenant dans le diagnostic confirment les attentes du terrain (des vétérinaires en particulier) et indiquent que beaucoup de pays les utilisent (voir [diagnostics disponibles](http://diagnosticsforanimals.com/list-of-animal-health-diagnostics/)).

Ce dossier est en interaction avec de nombreux organismes et initiatives.

Le Copil :

* Acte la nécessité de constituer un GT pour répondre aux questions (recensement des tests existants, méthode de validation des tests, conditions de mise en œuvre - qui, quand, destinataires des résultats -, diagnostic d’exclusion avant signalement d’une suspicion - notions de DS1 et DS2 -, transfert des résultats vers une base de données, reconnaissance européenne)  ;
* Mandate G. SALVAT pour contacter Jaquemine VIALARD (ANSES-Niort) qui bénéficie d’une connaissance très reconnue des prérequis pour les maladies règlementées et non règlementées pour le pilotage de ces travaux ;
* Mandate le secrétariat pour recenser les personnes candidates pour ce GT ;
* Confirme son intérêt pour recevoir de la DGAL les projets de règlementation (arrêté) sur ce dossier.

**GT 2 Emergences- FD RL**

**Retour sur le dernier CR : Dermatose Nodulaire Contagieuse, Fonds pour la Recherche sur l’Influenza Aviaire (Fond FRIA)**

* **Dermatose Nodulaire Contagieuse**

Les travaux n’ont pas beaucoup avancé. Une feuille de route est attendue (de la DGAL notamment). Il n’y a pas de fonds européens prévus. La FAO engage à réaliser des vaccinations ciblées. Le programme collaboratif avec l’école vétérinaire de Toulouse est évoqué. En termes d’anticipation d’un budget de recherche, contrairement à la FCO ou SBV, il est indiqué que la Dermatose Nodulaire Contagieuse n’est pas dans les priorités en santé animale. Une priorisation des budgets de recherche est souhaitée, comme cela a été fait pour la tuberculose, le FCO.

Le CIRAD mentionne la ressource disponible sur la plateforme [ESA](https://www.plateforme-esa.fr/mots-cles/dnc) sur ce dossier.

Il serait utile de lister les attentes en termes d’études scientifiques qui viennent du terrain pour les transmettre au RFSA.

* **Fonds pour la Recherche sur l’Influenza Aviaire (Fond FRIA)**

Une nouvelle convention est nécessaire entre la DGAL et l’ANSES (avenant impossible car la date de fin de la précédente convention est dépassée) pour débloquer la somme résiduelle de 350K€ (probablement 2 dossiers finançables).Travaux suivis par E.ZUNDEL.

* **Signalement-Tique**



M. VAYSSIER-TAUSSAT présente cette application qui connait un certain succès depuis son lancement. Les membres du RFSA sont invités à en assurer la promotion dans leurs réseaux.

* **Démarrage de VetBioNet et accueil des premiers étudiants du master Erasmus Mundus** [**Infectious Diseases and One Health**](http://www.infectious-diseases-one-health.eu/) **(IDOH)**

[Démarrage de VetBioNet](http://presse.inra.fr/Communiques-de-presse/VetBioNet): l’objectif du projet européen d’infrastructures intégrées VetBioNet est de renforcer la coopération et l’accessibilité de l’ensemble des plateformes d’infectiologie en Europe pour mieux comprendre les maladies animales (transmissibles à l’homme ou non), mieux les contrôler et prévenir leurs effets dévastateurs. Coordonné par l’Inra, ce nouveau projet fédère 30 partenaires issus de 14 pays dont 9 de l’Union européenne (UE). Il est financé à hauteur de 10 millions d’euros par l’UE sur 5 ans.

[Master Erasmus Mundus](http://www.infectious-diseases-one-health.eu/) : Une formation unique portée par l’université de Tours – avec le concours de l’unité ISP INRA qui accueille 24 étudiants internationaux – en Master 1 & 2 sous une formule d’alternance de 6 mois.

* **Projet infrastructure : Emerg’IN : partenaires INRA, Anses, CIRAD, ENV**

L’initiative consiste à porter sur la feuille de route nationale les infrastructures qui traitent d’infectiologie en santé animale, avec une ouverture aux parties prenantes. Le projet Emerg’in est en préparation.

**GT 3 Europe - AJ**

********

* [**Workprogramme**](http://intranet.simv.org/system/files/event/attachment/copie_de_014_rfsa_july_27_h2020-sc2-wp1820-170502_anses_aj_ac__0.xlsx) **2018-2020 (3ème partie de H2020)**

H2020 : programme cadre (début 2014- fin 2020) qui engage sa troisième phase (2018-2020)

1. **Workprogramme 2018-2020 en préparation**

Collection de calls d’intérêt pour l’Anses dans le fichier excell (santé animale + autres domaines) ; intérêt RFSA ?

* Apiculture 2018 : projet type recherche et mise au point outil & validation : 7 millions euros ;
* Animal welfare, 2018, élevage de précision: recherche & innovation : 5 millions euros (large animals) et 6 millions euros (poultry) ;
* Antimicrobial resistance :
  + 1°/ 2018 Re-thinking management,
  + 2 / 2019 Immunomodulation = alternative.

Ces deux projets doivent suivre les recommandations STAR IDAZ. Les programmes européens stipulent que les projets doivent répondre aux recommandations internationales : financement projet européen avec participation de partenaires internationaux ;

* African Swine fever : positionné innovation / action : 10 millions euros (voir la façon dont on s’articule ou pas) ;
* Aspect + nutrition : Agrifood - Eranet européen.

André JESTIN invite les membres à aller voir les projets qui peuvent nous concerner.

L’INRA a engagé un état des lieux sur ses équipes qui se positionnent.

L’Eranet en vaccinologie 2018 est le seul instrument important en santé animale, le RFSA doit se questionner sur cette situation.

1. **Workprogramme 2016-2017**

* JPAMR (retour journée 13 septembre)
* Joint action AMR Health care infection
  + contrat financé par la DG Sanco (ne finance pas de la recherche mais activité networking pour développer des GL) ;
  + Les dotations financières : 4 à 5 millions euros (un projet de ce type est en place sur nutrition & activité sportive = ANSES coordination) ;
  + Donc pas d’appel d’offre classique/ compétitif.

1. **International Research Consortium IRC/Staridaz**

* Les Working groups se mettent en place sous l’autorité du Comité Scientifique ;
* Identification des experts dans les GT ;
* 12 WG sur la diapo (en réalité il y en a plus) ;
* Prochain meeting : 15 mars à Madrid.

La recommandation d’AJ / RFSA : rôle à jouer dans la réflexion d’un projet d’envergure en santé animale en post 2020.

**GT 4 Partenariats public-privé de recherche – JCA**

* **Les priorités du schéma stratégique du dpt SA de l’INRA (MTV) – Microbiote**

Faute de temps suffisant, M. VAYSSIER-TAUSSAT accepte de reporter cette présentation à la prochaine réunion.

**Action**: Secrétariat

* **La mise en place du domaine d’innovation « Innovation pour la Santé en Elevage » (MTV) Sous ensemble du schéma stratégique**

A mettre à l’ODJ du prochain COPIL du RFSA

**Action**: Secrétariat

* **Identification des besoins de recherche collectifs : attentes des parties prenantes ?**

Le secrétariat se charge de lancer le questionnaire qui répond à l’attente des membres du COPIL. Il est convenu d’utiliser la consultation sur la révision de la feuille de route pour cela.

**Action**: Secrétariat

* **Médicaments pour traitement des poux rouges en présence des volailles**

Une nouvelle AMM a été accordée cet été – la spécialité EXOLT® va être commercialisée (traitement en eau de boisson).

Forte attente de la profession avicole (CNPO et ITAVI), transmise à la DGAL, sur les produits disponibles.

Enquête en cours sur les pratiques, suite au scandale Fipronil  (MV autorisés, biocides autorisés, …) : Byemite®, plus d’une centaine d’autres produits référencés ni MV, ni Biocides (ex : vinaigre blanc, …).

1ier élément de l’enquête : le problème concerne plus les biocides avec utilisation en absence des animaux.

La cartographie faite par RFSA ne soulevait pas ce problème.

Sur la base de la fiche aviaire ajouter les lignes qui manquent.

* **Carnot France Futur Elevage/ Carnot agri Food transition**

Projet commun inter Carnot :

* appel d’offre interne au Carnot.

**Points divers**

* [Journée Santé Animale Institut Pasteur – SIMV : Objectifs](http://simv.org/actualite/rencontre-simv-institut-pasteur-le-27-septembre-2017)

L’après-midi de ce COPIL se tient cette rencontre, à laquelle beaucoup de membres du Réseau se sont inscrits.

L’objectif s’inscrit dans la mission du GT PPP, c’est à dire mieux se connaitre les uns des autres pour favoriser les partenariats, en particulier pour faire connaitre la santé animale à l’IP.

Le SIMV présentera les besoins dans différents secteurs de la santé animale (MV, diagnostic, …).

L’IP partagera certains programmes de recherche qui pourraient intéresser l’industrie et nos filières.

* [**ReSA 2017**](http://simv.org/actualite/les-3%C3%A8mes-rencontres-de-recherche-en-sant%C3%A9-animale) **Point sur les projets identifiés – conférence**

Nous sommes actuellement dans la phase de retour aux porteurs de projets pour la prise de Rdv avec les industriels. Le programme complet est [en lien](http://www.biofit-event.com/conferences/conferences-and-round-tables/). Il est encore possible de s’inscrire. Le RFSA apporte son soutien à cette manifestation qui s’inscrit dans ses missions.

* **Date de la prochaine réunion**

**Jeudi 18 janvier 2018 – 10.00/13.00 salle de réunion du SIMV**

**13h - Fin des travaux**